

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2025**

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 3

Absents : 2

Date de convocation : 4 avril 2025

Date d'affichage : 4 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique – RIVAS Natacha - RETORNAZ André – MAGNIN Carine – GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre – FEUTRIER Stéphanie - GRANGE Michel – ROCHARD Sophie

**Étaient représentés :** MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RETORNAZ Dominique) – POIROT Marie (donne procuration à RIVAS Natacha) - RETORNAZ Lénaïck (donne procuration à ROCHARD Sophie)

**Étaient absents :** CLAPPIER Pascal – GIRAUD Nicolas

**Madame ROCHARD Sophie est désignée secrétaire de séance.**

**Délibération n° 25-04-058**

**Objet : Attribution des subventions aux associations pour 2025**

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire.

Après examen des bilans de fonctionnement des différentes associations, je vous propose d'allouer les montants de subventions aux associations selon le tableau ci-dessous.

Ces montants sont prévisionnels et pourront éventuellement être modifiés par délibération lors de la production des justificatifs par les bénéficiaires de ces subventions.

Afin de bénéficier de leur subvention, les associations devront impérativement fournir en mairie leurs statuts à jour, et devront également solliciter le versement de leur subvention, celui-ci n'étant pas automatique.

	<b>SUBVENTIONS 2025</b>
<b>A.E.P.</b>	<b>60 000 €</b>
<b>AEROCLUB</b>	<b>1 800 €</b>
<b>ALCHIMY</b>	<b>2 600 €</b>
<b>Amicale des Sapeurs-pompiers</b>	<b>4 500 €</b>
<b>Anciens combattants</b>	<b>700 €</b>
<b>APPPS</b>	<b>76 500 €</b>
<b>AUTO RETRO</b>	<b>1 500 €</b>
<b>Coopérative scolaire - Patin scolaire</b>	<b>792 €</b>
<b>Coopérative scolaire - Ski scolaire</b>	<b>1 720 €</b>
<b>Coopérative scolaire - Transport</b>	<b>3 000 €</b>
<b>Judo-club</b>	<b>11 000 €</b>
<b>La truite de l'Aiguille Noire-Pêche</b>	<b>2 000 €</b>
<b>Lu'Matchut</b>	<b>4 500 €</b>
<b>Paille et Foin</b>	<b>300 €</b>
<b>Personnel communal</b>	<b>2 000 €</b>
<b>Snow ski Club - Section alpin</b>	<b>75 000 €</b>
<b>Snow ski Club - Section nordique</b>	<b>25 000 €</b>
<b>Snow ski Club -Section snow</b>	<b>30 000 €</b>
<b>Sois Là Aussi</b>	<b>2 000 €</b>
<b>Tennis-club Valloire</b>	<b>7 000 €</b>
<b>Valloire Montagne Escalade</b>	<b>11 000 €</b>
<b>Val'patin</b>	<b>25 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>347 912 €</b>

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication réunie le 3 avril 2025 a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 3 avril 2025,

Où l'exposé de Madame Rivas,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE

➤ d'allouer pour 2025, les montants de subventions de fonctionnement aux associations selon le tableau ainsi qu'il suit :

	SUBVENTIONS 2025
A.E.P.	60 000 €
AEROCLUB	1 800 €
ALCHIMY	2 600 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	4 500 €
Anciens combattants	700 €
APPPS	76 500 €
AUTO RETRO	1 500 €
Coopérative scolaire - Patin scolaire	792 €
Coopérative scolaire - Ski scolaire	1 720 €
Coopérative scolaire - Transport	3 000 €
Judo-club	11 000 €
La truite de l'Aiguille Noire-Pêche	2 000 €
Lu'Matchut	4 500 €
Paille et Foin	300 €
Personnel communal	2 000 €
Snow ski Club - Section alpin	75 000 €
Snow ski Club - Section nordique	25 000 €
Snow ski Club -Section snow	30 000 €
Sois Là Aussi	2 000 €
Tennis-club Valloire	7 000 €
Valloire Montagne Escalade	11 000 €
Val'patin	25 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>347 912 €</b>

Ont signé au registre les membres présents  
Copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire  
Transmission en Préfecture : 11/04/2025  
Publication : 11/04/2025  
Valloire, le 11/04/2025

Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX.

